



CERTIFICATION

AIO certifie que l'entreprise :

AQUADIF

4 rue Simone Veil
67810 Holtzheim
France

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,
ce certificat est valable du **19 octobre 2024** au **18 octobre 2028**

Certificat n° **FR2024309_1**

Date d'émission : 02 août 2024
Didier ANSEL – Directeur Général

cofrac

**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**
Accréditation
N°5-0604
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code.
Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. La
vérification de la validité de ce certificat est possible en adressant votre demande à l'adresse email :

contact@aiocertification.com

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE